

RAPPORT N°204 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 9 NOVEMBRE 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 2 au 9 novembre 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins sept (7) personnes ont été assassinées au cours de la période. Les victimes sont un membre du parti d'opposition MSD tué à Kayanza ; cinq personnes (5) dont les corps sans vie ont été retrouvés aux bords de la rivière Rusizi ainsi qu'un homme non identifié dont le corps en décomposition a été découvert dans une maison à Rutana.

Le rapport évoque en outre des cas d'arrestations arbitraires dont une rafle ayant entraîné l'interpellation de quatre-vingts (80) personnes. Parmi les personnes arrêtées figure aussi la vice-présidente de la commission électorale de la province Bururi.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus non identifiés ont assassiné cinq personnes dont les corps ont été découverts aux bords de la rivière Rusizi sur la transversale 10 de la colline Rusiga, commune Rugombo, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 2 novembre 2019. Des témoins rapportent que les victimes étaient toutes ligotées.

Sos-Torture/Burundi note que les corps ont été enterrés sans aucune enquête préalable pouvant mener à l'identification des victimes.

- Des individus non identifiés ont assassiné Casimir Busabusa sur la colline Kivuvuma, commune Gahombo, province Kayanza dans la soirée du 5 novembre 2019. Des proches rapportent qu'il a été tué non loin de son domicile.

Sos-Torture/Burundi note que la police a interpellé trois suspects en lien avec cette affaire, tous sont des membres du parti CNDD-FDD dont un agent du service national des renseignements. La victime était en outre représentant légal de l'église Agape Church à Gahombo mais aussi membre du parti d'opposition MSD (Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie).



M. Casimir Busabusa, abattu devant son domicile à Gahombo

- Des individus non identifiés ont assassiné un homme dont le corps a été découvert dans une maison du quartier Kigwati, commune et province Rutana (sud-est du pays) le 7 novembre 2019. Des témoins rapportent que le corps de la victime était en décomposition. Les bourreaux l'ont étranglé et cadennassé la maison où ils ont abandonné le corps.

Sos-Torture/Burundi note que la victime n'a pas été identifiée par la police et les autorités locales, de même que ses présumés bourreaux.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté Mme Jacqueline Ntakirutimana à son domicile sur la colline Muzima, zone Muzenga, commune et province Bururi (sud du pays) le 4 novembre 2019. Il s'agit de la vice-présidente de la commission électorale provinciale indépendante CEPI-Bururi. Des proches rapportent qu'elle est accusée d'avoir joué un rôle dans l'assassinat d'un certain Salvator Niyongabo survenu le 1^{er} novembre 2019.

Sos-Torture/Burundi a appris que Mme Jacqueline Ntakirutimana est membre du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) et qu'elle s'était opposée quelques jours avant son arrestation à la nomination des membres de

différentes CECI, les démembrements de la CEPI-Bururi. Elle avait mis en cause la surreprésentation des membres du parti au pouvoir CNDD-FDD au détriment des autres partis d'opposition dont le CNL. Sos-Torture/Burundi note qu'aucune preuve de son implication dans l'assassinat de M. Niyongabo n'a été apportée par la police.

Sos-Torture/Burundi note que Mme Ntakirutimana a finalement été libérée le 6 novembre 2019.

- Des agents de la police ont arrêté Olivier Nduwayezu (20 ans) sur la colline Muzye, commune Giharo, province Rutana (sud-est du pays) le 4 novembre 2019. Des témoins rapportent que le jeune homme, d'origine rwandaise, a été violemment ligoté avant d'être embarqué.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Giharo n'a pas indiqué au concerné les raisons de son arrestation.



Olivier Nduwayezu arrêté à Giharo

- Des agents de la police ont arrêté Jonas Nzambimana sur la colline Muhuta, commune Muhuta, province Rumonge (sud-ouest du pays) le 4 novembre 2016. Des témoins rapportent que M. Nzambimana est un représentant communal du parti CNL (Congrès National pour la Liberté).

Sos-Torture/Burundi note qu'il est détenu au chef-lieu de la province Rumonge, mais n'a pas été informé des motifs de son arrestation.

- Des agents de la police et des militaires ont mené une rafle dans plusieurs ménages des collines Mparambo I et II, commune Rugombo, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 6 novembre 2019. Des témoins rapportent qu'au moins quatre-vingts (80) personnes ont été arrêtées au cours de cette opération dont 10 personnes d'origine rwandaise mais vivant à Rugombo depuis une vingtaine d'années.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires dont l'objectif est de maintenir la peur et de procéder à des vols. Plusieurs témoins rapportent que les agents de police ont dérobé des biens et de l'argent au cours des fouilles. De plus, chacune des personnes arrêtées a été contrainte de verser entre 2000 et 5000 francs pour sa libération. Les mêmes témoins rapportent que les ménages des membres du parti au pouvoir CNDD-FDD n'ont pas été fouillés.

- Des membres de la milice imbonerakure ont tabassé Issa Wizeyimana et Gabriel sur la colline Gitete, commune Busoni, province Kirundo (nord du pays) le 6 novembre 2019. Des proches rapportent que les miliciens les ont interceptés alors qu'ils rentraient d'une visite sur la colline Sigu. En plus des coups reçus, les deux victimes ont été dérobés de leurs biens. L'une des victimes, Issa Wizeyimana, est le représentant du parti d'opposition CNL sur la colline Gitete.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a interpellé aucun des présumés auteurs des coups, bien qu'ils aient été identifiés par les victimes : il s'agit des miliciens Issa Birabahejuru, Richard Nyabenda, Anatole Niyonzima et Thérance Nzeyimana.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE